

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer  
Biographie Belge d'Outre-Mer,  
T. IX, 2015, col. 175-183

**HARROY** (*Jean-Paul Jules Elisé*), Ingénieur commercial, Docteur en sciences coloniales, Professeur d'université, Gouverneur du Ruanda-Urundi (Bruxelles, 09.05.1909 – Bruxelles, 08.07.1995). Fils de Fernand et de Sigel, Elisa.

D'une mère strasbourgeoise et d'un père verviétois, Jean-Paul Harroy s'est marié le 16 février 1933 à Bruxelles avec Madeleine (Mady) Van de Walle. Ils n'ont pas eu d'enfants. Durant plus de soixante ans, ils travaillèrent à l'unisson. Madeleine Van de Walle n'avait pas fait d'études supérieures mais sa capacité d'organisation et sa façon intuitive de percevoir son entourage social aidèrent puissamment à la réussite du couple, particulièrement dans le domaine relationnel.

Les parents de Jean-Paul Harroy ont vécu à Kinshasa depuis leur mariage en 1906. Son père y était devenu directeur général de la Compagnie du Kasai après une période de six années, de 1900 à 1906, passées «en brousse» pour cette société. Leur fils et enfant unique est né en Belgique durant leurs congés de 1909 et passa sa petite enfance chez ses oncles et tantes à Strasbourg. En 1913, les parents quittèrent l'Afrique et s'installèrent définitivement à Bruxelles.

Durant sa vie professionnelle, de 1933 à 1979, Jean-Paul Harroy a assumé successivement quatre fonctions

principales et une cinquième qui, bien qu'à temps partiel, a reflété la préoccupation majeure de sa vie. De 1935 à 1948, il fut secrétaire général du comité de direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB) et, de 1948 à 1955, secrétaire général de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale (IRSAC). De 1955 à 1962, il fut gouverneur du Ruanda-Urundi, initialement avec le titre de vice-gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi, et ensuite, du 1<sup>er</sup> juillet 1960 au 30 juin 1962, avec le titre de résident général du Ruanda-Urundi. En octobre 1949, il fut nommé chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles, devint professeur ordinaire à temps partiel en 1954, et à plein temps en 1963. Il obtint l'éméritat en 1979. A partir de 1948, il consacra beaucoup de temps et d'énergie à la conservation de la nature, au sein de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et d'autres organismes.

Jean-Paul Harroy fut conseiller et correspondant de nombreuses organisations, centres de recherche et facultés, et rédacteur fréquent d'articles de revues et de publications scientifiques ou d'intérêt général, y compris de la presse quotidienne ou périodique. Il fut ainsi amené à collaborer à des organismes publics, semi-publics ou privés, tels que l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer (ARSOM), l'Agence Générale pour la

Coopération au Développement (AGCD), l'Institut International des Civilisations Différentes (INCIDI), la *Society for International Development* (SID), la *National Geographic Society*, l'Association Internationale pour le Développement Rural (AIDR), Ardenne et Gaume, Ardenne-Eifel, la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL), le *World Wildlife Fund* (WWF, par la suite *Worldwide Fund for Nature*), la Fondation Charles Darwin, le Conseil de l'Europe (à Strasbourg), le Conseil international de la Chasse, le Crédit Communal de Belgique, les sociétés Géomines et Somirwa (au Rwanda), et bien d'autres encore. Il faisait aussi partie, activement quoique discrètement, d'associations d'anciens résistants 1940-1944. Cet homme, qui débordait d'énergie dans son travail, ne négligea jamais sa vie privée, sa famille, ses amis, ni ses activités sportives.

Reçu premier de classe avec le prix d'excellence à sa sortie de rhétorique à l'Athénée royal de Bruxelles en 1927, Jean-Paul Harroy voulait devenir docteur en sciences physiques et mathématiques. Son père lui opposa un refus catégorique, préférant voir son fils à ses côtés dans son commerce d'importation de bière alsacienne. Grâce à l'intervention combinée de sa mère et du professeur Hector Van de Walle, son futur «providentiel beau-père», comme il l'appela ainsi dans son autobiographie, Jean-Paul Harroy put s'inscrire à l'École de Commerce Solvay (Université Libre de Bruxelles) dont il sortit ingénieur commercial avec la plus grande distinction et les félicitations du jury en 1931. Il fit ensuite quatorze mois de service militaire comme candidat officier de réserve à l'École d'Application de l'Artillerie à Brasschaat.

En 1933, son père lui imposa de devenir agent commercial au service de l'entreprise familiale, avec un salaire très élevé pour l'époque. Durant cette période, il parvint à suivre les cours de l'Institut Meurice en vue d'y obtenir le titre d'ingénieur biochimiste. Les tâches de commis-voyageur ne le satisfaisant pas, il obtint d'être nommé secrétaire général du comité de direction de l'IPNCB, grâce à une intervention de son beau-père auprès d'un ami de celui-ci, Victor Van Straelen. Il y entra le 26 mars 1935. Soutenu par sa femme, sa mère, et son beau-père, il ne céda pas devant la colère de son père qui ne comprenait pas qu'il pût abandonner ses 12 000 F de salaire mensuel pour 600 F mensuels «à l'essai». Cette nomination marqua le début réel de sa carrière dans le domaine de l'écologie où il devait faire œuvre de pionnier et acquérir une réputation mondiale.

A la fin de 1935, il était prêt pour l'examen final d'ingénieur en biochimie mais son patron Victor Van Straelen lui refusa, sans discussion possible, la semaine de congé nécessaire en lui disant: «ce qui nous intéresse,

c'est ce que vous avez appris, pas le diplôme». Jean-Paul Harroy, une fois de plus, s'inclina mais le regretta toute sa vie.

Ses réalisations à l'IPNCB durant la période 1935-1948 furent nombreuses mais sa nomination n'ayant été possible que grâce à l'appui dont il avait bénéficié, d'autres candidats, internes à l'institut, acceptèrent difficilement sa présence. Pour qu'il puisse renforcer sa position au sein de l'IPNCB, Victor Van Straelen décida par deux fois, en 1937 et en 1947, de lui confier une mission d'un an en Afrique. Le couple vécut ainsi au Congo belge, à Rutshuru en 1937 et à Gangala Na Bodio en 1947, respectivement centres de gestion du Parc national Albert et du Parc national de la Garamba. Jean-Paul Harroy put retourner ainsi à Bruxelles muni d'une importante expérience de terrain, de quoi faire taire ses détracteurs. Cependant, un grave ennui de santé après sa première mission faillit lui être fatal.

En 1937, il avait rejoint son poste par la route, en traversant le Sahara, dans un petit autocar de huit personnes, première expérience de l'«Agence Demoulin», ce qui, à l'époque, relevait encore de l'exploit.

Du 1<sup>er</sup> septembre 1939 au 28 mai 1940, le lieutenant de réserve Harroy fut affecté à l'état-major du général Tremonia, commissaire général de la Protection Aérienne Passive (PAP), ce qui lui permit, entre autres, d'acquérir une expérience des rouages administratifs de l'Etat. Après le 28 mai, il fut chargé d'organiser, en France non occupée, le retour de milliers de jeunes Belges, de dix-huit à trente-cinq ans, qui y avaient été envoyés en prévision d'une guerre de longue durée. Démobilisé, il rentra à Bruxelles et reprit ses fonctions à l'IPNCB. Il est certain que, durant l'occupation allemande, Jean-Paul Harroy a participé activement à un réseau de la Résistance, mais il a toujours conservé à ce sujet une grande discrétion.

La réduction des activités de l'IPNCB à Bruxelles pendant la guerre lui permit de mener les recherches qui le conduisirent à soutenir, en 1944, un doctorat (en «sciences coloniales», selon la nomenclature de l'époque), devant un jury de l'Université Libre de Bruxelles. Le directeur officiel de la thèse était le professeur Alfred Marzorati mais c'est son beau-père, Hector Van de Walle, qui en fut le promoteur effectif. Publiée sous le titre «Afrique, Terre qui meurt», avec comme sous-titre «La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation», cette thèse lui valut une renommée internationale. Jean-Paul Harroy n'y fait aucune référence à l'œuvre de Frank Lidgett McDougall, pionnier (durant les années 1935-45) des actions à entreprendre pour réaliser l'équilibre alimentaire mondial et père spirituel de la FAO, ce qui est surprenant. Par contre, il a eu des contacts suivis avec

l'Américain William Vogt qui, dans son ouvrage «Road to survival» (1948), reconnaît tout ce qu'il lui doit pour la partie de son livre consacrée à l'Afrique, et considère que les cent premières pages d'«Afrique, Terre qui meurt» constituent un magnifique traité d'écologie tropicale. Son livre permit à Jean-Paul Harroy de conforter sa position à l'IPNCB et d'équilibrer ses rapports avec Victor Van Straelen et ses collègues. Il lui ouvrit les portes d'une carrière académique à l'Université de Bruxelles, le qualifia, d'une part, pour la présidence de la section «Conservation des sols» du Congrès mondial de la science du sol à Amsterdam en 1948, et, la même année, d'autre part, pour le poste de secrétaire général de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN – plus tard UICN) qui venait d'être créée.

Les sept années de 1948 à 1955 furent, pour Jean-Paul Harroy, la période-clé de sa vie. Nommé secrétaire général de l'IRSAC au moment de la création de celui-ci, il négocia avec enthousiasme et dynamisme et obtint les moyens nécessaires à la croissance du jeune institut. Il parvint en même temps à s'occuper activement de la gestion de l'UIPN.

A la surprise générale, y compris la sienne, en avril 1955, Jean-Paul Harroy fut nommé gouverneur du Ruanda-Urundi par le ministre des Colonies Buisseret. N'ayant pas participé auparavant à la vie politique, il se trouva soudain bien seul devant des problèmes importants, requérant parfois des solutions quasi immédiates. Pour la deuxième fois, tout comme à l'IPNCB vingt ans plus tôt, il se trouva dans la situation du «parachuté» et dut esquiver intrigues, coups bas et déboires. Sa nomination fut d'ailleurs contestée par des fonctionnaires qui avaient brigué le poste et fut cassée pour vice de forme suite à un recours au Conseil d'Etat. Il fut aussitôt reconduit dans ses fonctions mais sous contrat et non plus sous statut de fonctionnaire.

Le 28 juillet 1959, le gouverneur Harroy fut mis à rude épreuve et eut l'occasion de prouver son don de réaction rapide dans des circonstances inattendues. Trois jours auparavant, le Mwami Mutara (Roi du Ruanda) était décédé à Usumbura. Assistant aux obsèques du roi à Nyanza, sur la colline de Mwima, le gouverneur Harroy fut, sans aucun préavis, placé devant le fait accompli du choix de Kigeri V comme nouveau Mwami. Ce choix avait été fait par les chefs Tutsi à l'insu de la puissance tutélaire. La réaction immédiate du gouverneur fut de faire jurer au nouveau Mwami qu'il régnerait en monarque constitutionnel, en espérant ainsi décriper la confrontation Hutu-Tutsi.

Malheureusement, cette parole ne fut pas respectée. Ce fut le début de la révolution Hutu et la fin de tout espoir de monarchie constitutionnelle. Aux élections, le

«pouvoir Hutu», fortement majoritaire en nombre, remplaça au Rwanda le «pouvoir Tutsi» antérieur. Contrairement à la position des milieux de l'ONU mais sur instruction de Bruxelles et aussi par conviction personnelle, le gouverneur Harroy ne s'opposa pas à cette évolution qu'il considérait comme légitime parce qu'elle allait mettre fin à l'exploitation des Hutu par les éleveurs Tutsi, propriétaires féodaux de tout le bétail. Au Burundi, par contre, le «pouvoir Tutsi» et la monarchie se maintinrent en dépit du résultat des élections.

A la fin de sa vie professionnelle, Jean-Paul Harroy écrivit deux livres sur ses activités de gouverneur du Ruanda-Urundi. Il s'y efforça de justifier les décisions politiques qu'il avait été amené à prendre et qui étaient d'ailleurs conformes à la politique officielle de la Belgique mais qui rencontrèrent parfois l'opposition des représentants de l'ONU et de certains membres du Conseil de Tutelle. Dans le premier de ces livres, «Rwanda, de la féodalité à la démocratie – 1955-1962», publié en 1984, il estime qu'il a réussi la démocratisation d'un des deux pays sous tutelle belge. Le livre connut un certain succès mais son contenu fut vivement contesté dans les milieux des Nations Unies. Dans «Burundi», publié en 1987, il essaie de se justifier face à l'échec qu'a représenté pour lui la non-démocratisation de ce pays après 1962. Ce livre ne connut pas un grand succès. Les deux ouvrages constituent une source importante d'informations de première main pour l'étude de la politique menée par la Belgique dans les dernières années de sa tutelle et de l'action personnelle du gouverneur.

Son mandat de résident général ayant pris fin le 30 juin 1962, Jean-Paul Harroy rentra en Belgique, désormais libre de ses mouvements. Il reprit notamment ses activités en faveur de la protection de la nature qu'il avait dû abandonner pendant son séjour à Usumbura et défendit inlassablement son idée maîtresse: «Protégeons la Nature, elle nous le rendra». M. Udall, secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans l'Administration américaine et grand défenseur de l'UICN, lui offrit une tournée aux Etats-Unis pour y donner des conférences en milieu universitaire et y visiter les parcs nationaux. La *Belgian American Educational Foundation* (BAEF) y ajouta une invitation non moins intéressante. C'est ainsi que le couple Harroy vécut durant une demi-année de motel en motel en faisant le tour des campus américains et canadiens; Jean-Paul Harroy, en orateur brillant et inlassable, expliquait aux étudiants comme au corps professoral ce qu'étaient les véritables enjeux de l'équilibre agronomique, écologique, économique et social de la paysannerie africaine. Il y accumula aussi beaucoup de connaissances nouvelles grâce à son art d'apprendre par le dialogue. Mais il refusa de s'engager dans une

carrière universitaire aux Etats-Unis ou au Canada, malgré les offres qui lui furent faites.

En 1956, Jean-Paul Harroy avait été nommé membre correspondant de l'Académie royale des Sciences coloniales (future Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer), mais son mandat de gouverneur à Usumbura ne lui avait pas permis de participer régulièrement aux séances, ce qu'il regrettait. Dès son retour à Bruxelles, il put se consacrer pleinement aux activités de cette institution et fut nommé membre associé en 1961, puis titulaire en 1975.

La carrière universitaire de Jean-Paul Harroy fut longue et fructueuse, quoique l'idée ne l'ait pas effleuré avant 1949. A ce moment, l'un de ses anciens professeurs de Solvay, le statisticien Raymond Olbrechts, l'incita à postuler un nouvel enseignement intitulé «Economie coloniale et recherche scientifique» à l'Université Libre de Bruxelles. Il hésita d'abord, écrasé par ses charges à l'IRSAC et à l'UIPN. Ce fut cependant une période enrichissante grâce à l'enseignement universitaire, au contact avec les étudiants, ce qu'il adorait, et au *brainstorming* avec ses collègues. Il reprit par la suite le cours de «Politique coloniale» du professeur Marzorati, puis le cours d'«Economie du Congo, du Ruanda et de l'Urundi». Il fut nommé professeur ordinaire à temps partiel en 1954 à la faculté des sciences sociales, politiques et économiques. Il demanda et obtint la suspension temporaire de ses enseignements lorsqu'il devint gouverneur du Ruanda-Urundi, mais à partir de 1963, il en reprit plusieurs, avec des intitulés un peu différents comme «Economie des peuples sans machinisme», et fut chargé de la direction d'un centre d'écologie humaine à l'Institut de Sociologie. L'Université lui confia un cours d'«Ecologie appliquée à l'économie», ce qui correspondait parfaitement à ses préoccupations. Il apparut très tôt dans ses cours comme un précurseur du «développement rural intégré», bien avant que la FAO ou la Banque Mondiale ne fassent de ce principe la base de leurs actions dans les années 1960-70.

Dès son retour à son poste de professeur, il mit sa vaste expérience internationale à profit pour se pencher sur quelques aspects de la problématique belge en matière d'environnement. Pendant quelques années, il dirigea le projet de création d'un service «Information-Environnement» au sein du Crédit Communal. Sur base des résultats positifs d'une étude hydrologique du bassin versant de la Karuzi, dans le nord-est du Burundi, dont il avait été le promoteur, il eut l'idée d'initier des études similaires en Belgique. Ainsi naquit, en 1964, le Centre pour l'étude du problème de l'eau sur le plateau des Tailles en haute Ardenne (CETA) financé par le Fonds de la Recherche fondamentale collective (FRFC). Durant de nombreuses années, il en fut le coordonnateur.

Chargé de nouvelles activités au sein de l'UIPN à partir de 1963, il entreprit d'accumuler visites et documents en vue de la publication d'une «Liste des Nations Unies des Parcs nationaux et des Réserves analogues». Ce travail, qu'il poursuivit jusqu'en 1972, lui prit pratiquement tout le temps libre que lui laissaient ses enseignements à l'ULB ou ses activités en faveur du Rwanda. Son action en faveur de la protection de l'environnement lui valut d'importantes reconnaissances internationales: le Prix Elisabeth Haub pour le Droit de l'Environnement et le Prix du WWF qu'il reçut à Hong Kong en 1991 des mains du Duc d'Edimbourg.

Comme il n'avait pas cessé de se préoccuper du Rwanda, il y développa de nombreux projets, les uns dans le cadre de l'Administration Générale pour la Coopération au Développement (AGCD), les autres grâce à la coopération des sociétés Géomines et Somirwa, dont le patron, Jean-Louis Van den Branden, partageait ses objectifs. D'autres projets furent élaborés en collaboration avec la FAO, la Commission Européenne ou la Banque Mondiale.

Pendant toute la période de sa vie universitaire, il fut à l'origine de recherches sur les problèmes des paysannes du Tiers-Monde. Par exemple, il entreprit une analyse détaillée de leurs problèmes fonciers, pays par pays, y compris des impacts des révolutions agraires.

Son activité en faveur du Rwanda et pour la protection de la nature ne s'arrêta pas avec son accession à l'éméritat en 1979. Il tira parti de sa retraite pour visiter des parcs nationaux ou réserves protégées qu'il ne connaissait pas encore. Il chercha aussi à mettre en application un grand projet sur lequel il travaillait depuis longtemps pour faire face au problème démographique de certaines parties de l'Afrique des Grands Lacs.

Depuis le début de ses activités en Afrique, il était intimement persuadé que, dans certaines régions du monde, la surpopulation, par rapport aux ressources et au niveau technologique, était la cause première de déséquilibres écologiques, et donc aussi de tensions intertribales, interethniques, voire internationales. Il avait imaginé un ambitieux «projet de transmigration» par lequel les populations excédentaires de certaines zones des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, Kivu oriental, sud-ouest de l'Ouganda) auraient pu être installées sur les terres vides ou peu peuplées des vastes régions forestières que l'on trouve à l'ouest de la branche occidentale du Rift africain, sur le versant de la cuvette congolaise. En se référant à l'exemple de l'opération indonésienne de «transmigration», de Java vers Sumatra et Kalimantan (partie indonésienne de l'île de Bornéo), Jean-Paul Harroy prit contact avec les plus hautes autorités du Rwanda. Il rencontra à plusieurs

reprises le président Habyarimana à Kigali et le président Mobutu, lors d'une visite de celui-ci à Bruxelles en 1976, des représentants de la Banque Mondiale à Washington en 1977 et des fonctionnaires de la Commission Européenne à Bruxelles. Elaboré en collaboration avec son beau-frère agronome, le projet fut remis en septembre 1977 au Secrétaire général de la Communauté des Pays des Grands Lacs, à Gisenyi. Bien qu'il eût été accepté «en principe» par les dirigeants de ces pays, par leur organisme régional, et par les hauts responsables des organismes de financement, le projet ne vit jamais le jour. Ce fut un échec, non seulement à cause des troubles politiques qui agiterent la région à partir de cette époque, mais surtout parce que, pour ne pas être, comme tant d'autres projets, un tonneau des Danaïdes, il comprenait une politique de stabilisation démographique par le contrôle des naissances, ce que certains dirigeants n'étaient pas prêts à accepter.

La non-réalisation de son projet fut pour Jean-Paul Harroy une grande déception qui se transforma en une profonde amertume quand la catastrophe humanitaire qu'il redoutait, et qu'il avait voulu éviter, se produisit au Rwanda au début des années 1990. Celle-ci assombrit bien tristement la fin de sa vie.

*Principales publications:* Afrique, Terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation. Bruxelles, Hayez, 560 pp. (1944). — Protégeons la Nature, elle nous le rendra. Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB) (1946). — Liste des Nations Unies des Parcs nationaux et des Réserves analogues. Morges, Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources (UICN) [hors commerce]; Bruxelles, Hayez, *Publications Nouvelle Série*, 11, 550 pp. (1967) + addenda jusque 1972 [paru aussi en anglais sous le titre: «United Nations List of National Parks and Equivalent Reserves»]. — L'Economie des Peuples sans Machinisme. Bruxelles, Hayez, Institut de Sociologie (ULB), *Etudes d'écologie humaine*, 219 pp. (1970). — (En coll. avec LEUNDA, X.) L'aggravation de la famine dans le Tiers-monde. Bruxelles, INCIDI, 156 pp. (1975). — Note pour la Communauté économique des Pays des Grands Lacs. Archives personnelles Bruno Van de Walle, 12 pp. (1977). — Demain la Famine ou la Conspiration du Silence. Bruxelles, Hayez, 194 pp. (1979) [traduit en allemand, éd. Ullstein Verlag]. — Rwanda, de la Féodalité à la Démocratie 1955-62. Bruxelles, Hayez, 516 pp. (1984). — La lutte antiacridienne et Hans Brédo. Bruxelles, Mém. ARSOM, Cl. Sci. natur. et méd., 118 pp. (1985). — (En coll. avec TOLLENS, E.) Rapport de pré-identification relative à la stratégie alimentaire au Rwanda. Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, Archives Jean-Paul Harroy (1986). — Burundi, 1955-62. Bruxelles, Hayez, 656 pp. (1987). — Les Vœux pieux du Rapport Brundtland. Bruxelles, *Revue Générale*, 34 pp. (1988). — Environ trois cents articles, préfaces et textes de conférences.

22 avril 2008.

B. Van de Walle.

*Sources:* Souvenirs de famille et contacts personnels. — Autobiographie, terminée en 1995, rédigée à l'intention de sa femme et de sa famille, 189 pp. [disponible uniquement en milieu familial]. — Hommage à Jean-Paul Harroy prononcé en l'église protestante «du Musée», le 28 septembre 1995, par MM. Jaumotte, Burhenne, H. Van de Walle, Meche-lyncx, Rocteur, et D. McDonnell [doc. pers. B. Van de Walle]. — *Le Soir*, 10.07.1995. — *La Libre Belgique*, 11.07.1995. — *Esprit Libre* (ULB), 02.2001. — SYMOENS, J.-J. 1996. Jean-Paul Harroy, Bruxelles, *Bull. des Séances*, 42 (1): 99-107. — JAUMOTTE, A. 2001. Notice sur Jean-Paul Harroy. *Annuaire Académie Royale de Belgique*. — SYMOENS, J.-J. 2001. Jean-Paul HARROY. Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, *Nouvelle Biographie Nationale*, T. 6.

*Affinités:* Bruno Van de Walle est le beau-frère de Jean-Paul Harroy.